

**SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION DES PETROLES
AGIL ENERGY-S-A.**



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « AMI » N°25/2026
Relatif à l'Acquisition et la Mise en Place d'un Progiciel de Gestion Intégré (ERP)**

La Société Nationale de Distribution des Pétroles -AGIL Energy se propose de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt en deux lots séparés portant sur le recueil des dossiers de candidatures en vue de présélectionner des sociétés(éditeurs, intégrateurs ou groupements) spécialisées dans la mise en place de solutions ERP :

- **Lot 1 : La sélection et la mise en place d'une solution ERP.**
- **Lot 2 : La sélection et la mise en place d'une solution de Pilotage et Gestion de la Trésorerie.**

A- CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est ouverte, à égalité de conditions, à toute **société établie en Tunisie** et à tout groupement solidaire de sociétés dont **le chef de file est établi en Tunisie**, et disposant d'un service de commercialisation ainsi que d'une capacité de support et de maintenance applicative couvrant les composantes de l'offre proposée .

Les principales règles régissant les groupements sont comme suit :

- Tout participant ayant présenté une réponse commune dans le cadre d'un groupement ne peut présenter une réponse individuelle distincte pour son propre compte ou dans le cadre d'un autre groupement au sein d'un même lot ;
- Le nombre des membres du groupement ne doit pas dépasser trois (3) membres.

Dans le cadre du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), le groupement, sous forme solidaire, est exclusivement autorisé pour le Lot 1. La participation sous forme de groupement n'est pas autorisée pour le Lot 2.

B- RETRAIT DU DOSSIER DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :

Les sociétés intéressées, peuvent retirer le dossier de L'Appel à Manifestation d'Intérêt auprès de La Société Nationale de Distribution des Pétroles - Agil Energy / Direction Gestion des Contrats et Commandes, Avenue Mohamed Ali Akid, Cité Olympique 1003 El Khadra, Tunis, contre le paiement d'une somme de 200 dinars non remboursable et ce à partir du 18/09/2026.

C- MODES D'ENVOIE DES OFFRES :

Les offres doivent parvenir à la SNDP (Avenue Mohamed Ali Akid, Cité Olympique, 1003 El Khadra, Tunis), au plus tard le 08/10/2026 à 10h00, le cachet du Bureau d'Ordre Centrale de la SNDP faisant foi.

- Chaque lot doit faire l'objet d'un dossier de réponse séparé.
- Chaque dossier de réponse devra être déposé directement au bureau d'ordre central de la SNDP contre décharge conformément aux modèles joints en Annexe 5-1 et/ou 5-2, **ou** envoyé par voie postale recommandée ou par Rapide Poste, sous pli fermé portant la mention :

**« À ne pas ouvrir – Appel à Manifestation d'Intérêt N°25/2026
« Relatif au projet de mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégré (ERP) »
(Lot 1 ou Lot 2)**

A cet effet, la date indiquée par le cachet de La Poste ne pourra en aucun cas servir de justification si la réponse parvient à la SNDP après le délai fixé.

- Date limite de réception des offres : la date limite de réception des offres a été fixée pour le 08/10/2026 à 10h00. Est rejetée toute offre arrivée après le délai.
- Date d'ouverture des offres : l'ouverture des offres n'est pas publique. Elle aura lieu le 08/10/2026 à 11h00 au siège de la SNDP.